

*Denrées alimentaires—Comité*

Un deuxième facteur à considérer, c'est la hausse des salaires. Même si elle est pleinement justifiée parfois, elle se reflète automatiquement sur les prix, car les salaires font partie du coût des produits, et les coûts se traduisent par les prix.

Encore une fois, nous sommes bien d'accord que les salaires doivent être convenables. Mais on sait fort bien que dans beaucoup de domaines il y a une course folle aux augmentations de salaires, ce qui entraîne des augmentations de prix. Dans de telles conditions, lorsque le consommateur achète des produits, il doit payer un prix qui n'est pas égal au prix de la production, et ce pour toutes sortes de raisons.

Monsieur le président, il y a une autre cause importante à cette augmentation. On pourra dire qu'il s'agit d'une rengaine que les créditistes répètent depuis de nombreuses années, mais c'est là le véritable «bobo». Pourquoi, malgré toutes les enquêtes et la formation d'une commission des prix et des revenus, il y a quelques années, n'en arrive-t-on pas à une solution? C'est parce qu'on se voile la face devant les vraies solutions. Un des moyens vraiment efficaces de régler immédiatement ce problème, c'est de faire disparaître la monnaie-dette du système financier actuel. Cette monnaie-dette porte évidemment un intérêt et favorise directement l'augmentation des prix. Je citerai un exemple: Si un marchand ou un producteur d'aliments est obligé d'emprunter \$10,000 à la banque et doit rembourser 10 p. 100 de plus au bout d'une année, où prendra-t-il les \$1,000 nécessaires pour payer l'intérêt? Il est certain qu'il ira les chercher dans les goussets des consommateurs, en augmentant ses prix. Si l'on songe que cela se produit dans tous les domaines de la production, on se rendra compte qu'en n'appliquant pas les réformes monétaires essentielles préconisées par le Crédit social, nous tournerons toujours en rond et nous ne trouverons jamais de solution.

Nous ne faisons pas que critiquer. En songeant à trouver de vraies solutions, nous constatons les conséquences néfastes du système dans lequel nous patageons présentement, mais nous avons des solutions de rechange, et nous voudrions qu'elles soient étudiées sérieusement.

Il faudrait, pour abaisser les prix à la production, admettre le principe que le financement de toute production doit être fait par des crédits nouveaux. Si nous appliquons le principe qu'il faut créer des crédits nouveaux pour toute production nouvelle, nous éviterons les augmentations désordonnées des prix dues au taux fantastique d'intérêt. En plus, nous devons admettre le principe que le financement du capital public doit se faire au moyen de prêts sans intérêt, ce qui permettrait d'abaisser les taxes et les impôts.

• (1620)

Bien sûr, si nous n'avons plus à payer deux, trois ou quatre fois le coût réel des travaux, nous aurons plus de crédit à donner aux consommateurs. S'il y a plus d'argent à donner aux consommateurs, par le fait même, monsieur le président, nous en arriverons à un contrôle intelligent des prix.

Enfin, il arrive que, malgré toute notre bonne volonté, malgré l'excellence des producteurs, en ce qui a trait à la production d'un produit en particulier, il soit très difficile d'établir un prix convenable pour les consommateurs.

Je le répète encore une fois: il existe des solutions à ce problème. La solution, dans le cas qui nous préoccupe, serait la suivante: il faudrait réduire les prix par le versement d'un escompte au consommateur.

[M. Matte.]

Monsieur le président, personne ne peut nier que l'escompte compensé est économiquement justifiable. Non seulement est-il justifiable, mais encore est-il nécessaire, si l'on veut éviter les faillites causées par le déséquilibre qui existe entre les prix et le pouvoir d'achat. C'est l'absence d'un escompte compensé qui engendre forcément les escomptes désordonnés qui précèdent ou accompagnent les effondrements commerciaux.

Monsieur le président, si l'on s'arrêtait à étudier sérieusement ce problème, je suis certain que les solutions que nous préconisons seraient considérées avec justesse et que nous pourrions ainsi aider le consommateur, c'est-à-dire toute la population.

Et comme nous devons consommer des produits alimentaires, cela signifie que nous sommes en train d'étudier un problème qui intéresse 23 millions de Canadiens.

L'escompte compensé ferait disparaître le dilemme, monsieur le président. Et si l'on s'y arrêtait sans faire preuve d'esprit de parti, si l'on essayait de faire une étude véritablement sérieuse, on pourrait constater qu'il est possible, au Canada, de donner à tous la sécurité économique, c'est-à-dire le pouvoir d'achat suffisant pour que chaque consommateur puisse acheter tous les produits essentiels dont il a besoin.

Étant donné que nous foulons aux pieds une richesse inouïe, dans notre pays, il est inadmissible que nous rencontrions des familles qui ont de la difficulté à se procurer tous les aliments dont elles ont besoin. C'est même scandaleux!

Voilà pourquoi j'estime que les études déjà faites à ce sujet, et les autres que l'on pourrait faire doivent être brèves, puisque le problème est urgent. Au fait, il s'agit d'un problème de pouvoir d'achat entre les mains des individus. Ce pouvoir d'achat peut être augmenté, et nous savons qu'il peut l'être, mais il ne faudrait pas, comme je le disais tout à l'heure, que l'on se voile la face pour éviter de trouver les solutions que je viens de préconiser.

[Traduction]

**M. Ross Whicher (Bruce):** Monsieur l'Orateur, j'ai eu le privilège d'écouter attentivement les autres orateurs qui ont participé au débat. Je voudrais féliciter le ministre qui a mis les cartes sur tables en ce qui concerne notre position relativement à la formation d'un comité pour étudier cet important problème, et c'est tout un problème au Canada.

J'ai aussi écouté le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) et la représentante de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis). En ce qui la concerne, nul ne peut nier la grande sincérité qui l'anime. Cette sincérité ne s'est pas manifestée aujourd'hui seulement car c'est un problème qui lui tient à cœur depuis longtemps et je crois que tous ici nous devrions la complimenter sur la manière dont elle a présenté ce grave problème à la Chambre des communes et, par là même, au peuple canadien. Je voudrais aussi complimenter le député de Champlain (M. Matte). Il a fait valoir de très bons arguments que tous les Canadiens doivent connaître.

J'ai eu le plaisir de siéger à l'assemblée législative de l'Ontario avec le député de Northumberland-Durham pendant nombre d'années et je dois reconnaître qu'il n'a rien perdu de la fougue qui le caractérisait alors. Je dois vous dire, monsieur l'Orateur, que ce député est des plus conséquents. Il serait certes profitable d'étudier attentivement certains points qu'il a soulevés cet après-midi. Il a dit, entre autres choses, que ce comité ne serait pas efficace, mais, parlant au nom du parti conservateur, il a reconnu